



COMMUNE D'ESCAUTPONT

Département du Nord

Arrondissement de Valenciennes

Canton d'Anzin

**CONSULTATION MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
POUR UNE ÉTUDE DIAGNOSTIC PATRIMONIALE
EGLISE COMMUNALE « SAINT AMAND » - ESCAUTPONT**

MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

PROCEDURE ADAPTEE

(ARTICLES L. 2123-1 ET T. 2123-1 DU CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE)

**REGLEMENT DE CONSULTATION
RC**

1. IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Commune d'Escautpont
Hôtel de Ville
Parc Municipal Louis Delhayé – Rue Henri Durre
59278 ESCAUTPONT

Tél. : 03.27.28.51.70 – mail : dgs@mairie-escautpont.fr

2. OBJET

Mission de maîtrise d'œuvre pour une étude de diagnostic patrimonial de l'église communale Saint-Amand d'Escautpont, comprenant les études de diagnostic, la définition des investigations complémentaires, l'accompagnement de la Commune dans la préparation et, le cas échéant, la passation d'une consultation d'investigations ou d'études spécialisées, l'analyse des résultats, la hiérarchisation des interventions et la programmation pluriannuelle.

La maîtrise d'œuvre des travaux futurs de restauration ou de réhabilitation est expressément exclue et pourra faire l'objet d'une consultation distincte.

3. PROCEDURE ET FORME

Marché de prestations intellectuelles passé selon une procédure adaptée. Le marché est conclu à prix forfaitaires par phase, selon la décomposition financière jointe au DCE.

4. PIECES DU DCE

- RC
- AE
- CCP
- DPGF
- Documents techniques disponibles, notamment le rapport Bureau Veritas Solutions n° 14418239-EGLISE-CH-0 du 25 mai 2022, plans, photographies et documents historiques disponibles.

Le rapport de 2022 est une donnée antérieure et ne vaut pas diagnostic de l'état actuel.

5. ALLOTISSEMENT, VARIANTES ET SOUS-TRAITANCE

Marché non alloti.

Variante non autorisée.

Sous-traitance autorisée dans les conditions réglementaires.

6. PRESTATIONS SPECIALISEES

Sondages, essais, calculs spécialisés, analyses de laboratoire, études géotechniques, expertises spécialisées des vitraux, œuvres et mobilier et autres investigations spécialisées ne sont inclus dans le forfait que s'ils sont expressément identifiés et chiffrés. À défaut, ils font l'objet d'un marché ou d'une commande distincte.

7. DELAIS

Prise d'effet à compter de la notification.

Délais conformément au CCP et au calendrier contractuel.

À titre indicatif :

- PHASE 1** environ 3 semaines ;
- PHASE 2** environ 4 semaines ;
- PHASE 3** environ 4 semaines ;
- PHASE 4** selon la consultation concernée ;
- PHASE 5** pendant la durée des investigations ;
- PHASE 6** environ 4 semaines après remise des résultats définitifs.

8. CANDIDATURE

- DC 1 ;
- DC 2 ;
- Capacités professionnelles, techniques et financières ;
- Références pertinentes en diagnostic, restauration, réhabilitation ou programmation de bâtiments anciens, de préférence édifices religieux ou patrimoniaux ;
- Équipe nominative, fonctions, qualifications, expériences et volume prévisionnel ;
- Moyens humains et matériels ;
- Sous-traitants envisagés, le cas échéant.

9. OFFRE

- AE complété et signé ;
- DPGF complétée ;
- Mémoire technique ;
- Calendrier prévisionnel ;
- Références pertinentes ;
- Nombre et nature des réunions prévues ;
- Livrables et moyens mobilisés.

10. MEMOIRE TECHNIQUE

Le mémoire présente la compréhension du contexte, la méthodologie de chaque phase, la prise en compte du rapport Bureau Veritas 2022 et de ses incertitudes, l'équipe, les références, réunions, livrables, calendrier et moyens.

11. CRITERES

Critère	Pondération
Valeur technique et méthodologie	60 %
Prix	40 %

SOUS-CRITERES TECHNIQUES :

- Méthodologie proposée pour la mission : 15 points ;
- Compréhension des enjeux de l'église Saint-Amand : 10 points ;
- Pertinence du programme de diagnostic et des investigations proposées : ... 10 points ;
- Organisation et compétences de l'équipe : 10 points ;
- Qualité et pertinence des livrables : 5 points ;
- Prise en compte des études et désordres connus, notamment du rapport Bureau Veritas 2022 : 5 points ;
- Prise en compte des enjeux environnementaux et énergétiques du bâti ancien : 5 points.

PRIX : NOTE = (PRIX DE L'OFFRE LA MOINS-DISANTE / PRIX DE L'OFFRE DU CANDIDAT) × 40.

12. NEGOCIATION

La Commune se réserve la possibilité de négocier et pourra attribuer le marché sur la base des offres initiales.

13. REMISE DES OFFRES

Les offres seront remises exclusivement par voie électronique sur le profil acheteur de la Commune :

<https://marchespublics596280.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=587556&orgAcronyme=60207>

Date et heure limites de remise des offres : **MARDI 13 OCTOBRE 2026 à 12 H 00.**

14. Validité

120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Vu et accepté par le prestataire
Pour l'Entreprise,

Le Maire d'ESCAUTPONT

Raphaël KRUSZYNSKI